

DEMANDE DE DOCUMENT DE VOYAGE POUR ENFANTS

pour les apatrides et les personnes protégées au Canada (de moins de 16 ans)

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET DIRECTIVES

CANADA

Also available in English

Admissibilité au document de voyage

- Titre de voyage (Convention des Nations Unies relative au statut des réfugiés 1951 et de son Protocole de 1967) : délivré aux personnes au Canada ayant le statut de personne protégée, incluant les réfugiés au sens de la Convention et les personnes à
- Certificat d'identité : délivré aux personnes légalement établies au Canada depuis moins de trois ans, qui sont apatrides ou incapables de se procurer un passeport national pour une raison valable

L'admissibilité à recevoir un de ces documents ne peut être déterminée qu'après avoir recu et étudié toute l'information nécessaire. Ces documents ne sont délivrés qu'à Gatineau, Québec.

Durée de validité des documents de voyage

Pour un enfant âgé de :

- 3 à 15 ans, la durée de validité maximale est de 5 ans pour un titre de voyage et de 3 ans pour un certificat d'identité.
- moins de 3 ans, la durée de validité maximale est de 3 ans.

Nota: Les enfants pour lesquels un document de voyage a été délivré au cours de leurs 12 premiers mois ont droit à un document de voyage de remplacement sans frais, valide pour le restant de la période de validité du document de voyage original. Toutes les exigences d'une demande doivent être respectées. Afin d'assurer que les photos sont récentes et représentent véritablement l'enfant, elles doivent être prises au cours du mois précédant la demande de document de voyage.

Qui peut faire la demande pour l'enfant?

- · Un des parents;
- Le parent qui a la garde légale de l'enfant dans les cas de séparation ou de divorce; ou
- Le tuteur légal.

Aide-mémoire

- Les QUATRE pages du formulaire de demande remplies et signées au cours des 12 derniers mois.
- DEUX photos de passeport identiques de l'enfant (voir « Spécifications pour les photos »).
- ☑ La demande et une des photos authentifiées par le répondant.
- ☑ La preuve originale du statut d'immigrant au Canada de l'enfant (pas de copies, ni de copies notariées). Le document vous sera retourné.
- ☑ Tout document de voyage ou passeport délivrés au nom de l'enfant ou dans lequel son nom paraît.
- ▼ Tous les documents juridiques concernant la garde, les déplacements ou les droits de visite de l'enfant (s'il y a lieu).
- Une copie du recu pour les droits (IMM 5401) si vous avez présenté une demande de citoyenneté canadienne pour l'enfant.
- Les **DEUX** étiquettes (PPTC 220) remplies.

Des documents supplémentaires pourraient être demandés en complément de la demande.

La délivrance du document de voyage sera retardée si tous les documents requis ne sont pas soumis.

Où présenter la demande



PAR LA POSTE

Section des certificats d'identité Passeport Canada Affaires étrangères et Commerce international Canada Gatineau Canada K1A 1L2



PAR SERVICE DE MESSAGERIE

OU



ΕN **PERSONNE**

Section des certificats d'identité Passeport Canada Place du Centre, niveau commercial 2 200, promenade du Portage Gatineau QC J8X 4B7

Il faut compter plusieurs mois pour traiter une demande de document de voyage.

NE PAS envoyer par la poste ni présenter votre demande en personne à aucun autre bureau de Passeport Canada.

Droits

Pour un enfant âgé de : • moins de 3 ans - 22 \$ • 3 à 15 ans - 37 \$

Nota: • Ces droits sont susceptibles d'être modifiés.

· Ces droits sont des frais de traitement non remboursables.

Par la poste ou par service de messageries

• Carte de crédit -





(remplir la section du formulaire réservée à cette fin)

· Chèque certifié ou mandat (bancaire ou postal), libellé à l'ordre du Receveur général du Canada

En personne

- Espèces
- · Carte de débit (Interac)
- Carte de crédit VISA Mastercary Mastercary





· Chèque certifié ou mandat (bancaire ou postal), libellé à l'ordre du Receveur général du Canada

Des frais administratifs seront exigés pour tous les paiements refusés en sus des intérêts applicables.

Protection des renseignements



Les renseignements personnels fournis sur votre demande sont protégés et utilisés conformément à la Loi sur la protection des renseignements personnels (Répertoire numéro AEC PPU 025) pour déterminer

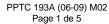
votre admissibilité actuelle et continue à un document de voyage canadien. Ils seront aussi utiles à la Direction générale des affaires consulaires d'Affaires étrangères et Commerce international Canada si l'enfant avait besoin d'aide à l'étranger. Les renseignements fournis, y compris la photographie, font l'objet d'une vérification systématique et de recherches aux fins de sécurité. Dans le but de renforcer davantage la sécurité du document de voyage canadien, la photographie de l'enfant est stockée sur un modèle alphanumérique et incorporée au document de voyage sous forme d'image numérique.

Il est possible que Passeport Canada sollicite votre rétroaction à l'égard des services de document de voyage.











Renseignements supplémentaires

Les questions particulières sur les documents de voyage sont traitées durant les heures d'ouverture. Les formulaires sont disponibles en braille, sur disquette ou en gros caractères pour les personnes ayant une déficience visuelle.

RENSEIGNEMENTS SUR LES DOCUMENTS DE VOYAGE ET SUR LES DROITS



Site Web: www.passeportcanada.gc.ca



Sans frais: 1 800 567-6868 Télécopieur: 819-953-9546



ATS (pour personnes malentendantes)

Sans frais :

1 866 255-7655

HEURES D'OUVERTURE:

du lundi au vendredi 8 h 30 à 16 h 30

RENSEIGNEMENTS SUR LE STATUT D'IMMIGRANT ET LE RETOUR AU CANADA

(Citoyenneté et Immigration Canada)



Site Web: www.cic.gc.ca



Sans frais: 1 888 242-2100



ATS (pour personnes malentendantes)

Sans frais: 1 888 576-8502 (de 7 h à 17 h) Carte de résident permanent: 1 800 255-4541

RENSEIGNEMENTS SUR LES CONDITIONS ET LES EXIGENCES DE VOYAGE



Site Web: www.voyage.gc.ca



Direction générale des affaires consulaires (Affaires étrangères et Commerce international Canada)

Sans frais: 1 800 267-6788 Région de la capitale nationale: 613-944-6788

Les formulaires de demande de document de voyage et les formulaires connexes sont disponibles dans tous les bureaux de Passeport Canada. Vous pouvez aussi obtenir le formulaire de demande en ligne. Pour connaître le bureau de Passeport Canada le plus près de chez vous, visitez notre site Web ou consultez l'annuaire téléphonique de votre région.

Spécifications pour les photos (identiques aux photos de passeport)

Nota : Les spécifications de photos pour le document de voyage sont différentes de celles de la carte de résident permanent.

INFORMATION SUR L'IMAGE

- Les yeux doivent être ouverts et on doit les voir clairement. On peut porter des lunettes, y compris des verres teintés fournis sur ordonnance, à condition que les yeux soient clairement visibles. Les lunettes de soleil sont inacceptables.
- L'expression faciale doit être neutre (sans froncer les sourcils ni sourire) et la bouche fermée.
- La photo doit présenter une vue de face complète du visage avec les deux côtés du visage apparaissant clairement. La face et les épaules doivent être centrés sur la photo.
- Les photos doivent refléter/représenter le teint naturel de la peau.
- Le visage doit mesurer de 31 mm à 36 mm du menton au sommet de la tête (sommet naturel de la tête).
- · L'image doit être claire, bien définie et bien centrée.
- L'éclairage doit être uniforme et les photos ne doivent comporter aucune ombre ni reflet de flash sur la face ou sur la tête. Les photos présentant des ombres sur le visage ou en arrière-plan sont inacceptables.
- Les photos doivent se découper sur un fond blanc ou de couleur claire, uniforme et sans motif.
- Les chapeaux ou les couvre-chefs ne sont pas acceptés à moins d'être portés pour des raisons religieuses et seulement s'ils laissent voir entièrement les traits du visage.
- · Les photos en noir et blanc ou en couleurs sont acceptables.
- Les photos doivent être des originaux et non des copies tirées d'une photo existante et doivent avoir été prises au cours des 12 derniers mois ou s'il s'agit d'une demande de remplacement de passeport, des photos prises au cours du dernier mois.
- Seules la tête et les épaules des jeunes enfants doivent apparaître sur leurs photos (p. ex. aucune main soutenant l'enfant ne doit être visible sur la photo).

QUANTITÉ ET FORMAT

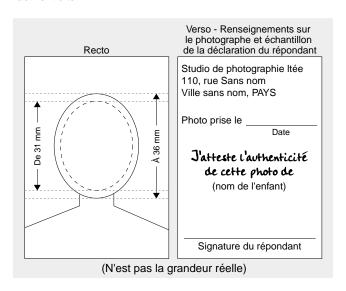
• Deux photos identiques, non retouchées, tirées du même film ou du même fichier électronique ayant saisi l'image numérique.

DIMENSION ET PAPIER

- Les dimensions maximales des photos doivent être de 50 mm de large x 70 mm de long.
- · Le papier lourd est inacceptable.
- Les photos doivent être imprimées sur du papier photographique de haute qualité.

PHOTOGRAPHE ET RÉPONDANT

- Les photos doivent être prises par un photographe professionnel.
- Le nom du photographe ou du studio, l'adresse et la date à laquelle la photo a été prise (non la date d'impression) doivent figurer directement au verso de l'une des photos (voir l'illustration).
- Une photo doit être signée par un répondant, qui en atteste l'authenticité.





Renseignements personnels sur l'enfant

NOM DEVANT PARAÎTRE DANS LE DOCUMENT DE VOYAGE

Inscrivez le nom de l'enfant devant paraître dans le document de voyage. Ce nom est, en règle générale, le même que le nom de famille et le(s) prénom(s) qui paraissent dans la preuve de statut d'immigrant de l'enfant. Si ce nom est différent de celui qui paraît dans la preuve de statut d'immigrant de l'enfant, l'original des documents énumérés ci-dessous pourrait être exigé :

- · document appuyant le changement légal du nom de l'enfant (délivré par les autorités compétentes); ou
- une preuve que les documents d'entrée de Citoyenneté et Immigration Canada ont été corrigés (par ex. « Demande de modification de la fiche relative au droit d'établissement » (IMM 1436) approuvée).

Des documents supplémentaires pourraient être exigés pour confirmer l'identité de l'enfant.

NOM DE FAMILLE À LA NAISSANCE/NOM DE FAMILLE ANTÉRIEUR

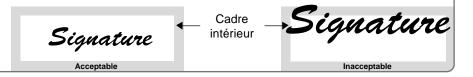
À inscrire seulement lorsque ce nom est différent du nom de famille devant paraître dans le document de voyage (à titre de renseignement pour Passeport Canada seulement; ne paraîtront pas dans le document de voyage).

DATE DE NAISSANCE

La date de naissance sera inscrite dans le document de voyage telle qu'elle paraît dans la preuve de statut d'immigrant de l'enfant à moins que les dossiers de Citoyenneté et Immigration Canada aient été corrigés après son admission au Canada. Dans ce cas, veuillez nous faire parvenir l'original approuvé de la « Demande de modification de la fiche relative au droit d'établissement » (IMM 1436). Si la preuve de statut d'immigrant de l'enfant n'indique pas une date de naissance complète, veuillez indiquer un **jour**, un **mois** et une **année** de naissance précise et nous faire parvenir une copie de tout document (par ex. la carte relative aux soins de santé) indiquant cette date de naissance.

SIGNATURE

Les enfants de 11 ans ou plus **DOIVENT** apposer leur signature habituelle. La signature **NE DOIT PAS** dépasser le cadre intérieur de l'espace réservé à cette fin.



(2)

Renseignements sur le requérant

Les deux parents doivent participer à la demande de services de document de voyage pour leur enfant et signer la demande. Il se pourrait que l'on communique avec l'autre parent.

GARDE LÉGALE, SÉPARATION ET DIVORCE

Lorsqu'il existe une ordonnance du tribunal ou une entente concernant la garde de l'enfant, seule la personne ayant le droit de garde peut faire une demande. Tous les documents juridiques concernant la garde, les déplacements ou les droits de visite de l'enfant doivent être fournis. Dans les cas où un divorce a été accordé, il faut aussi fournir une copie du jugement ou de l'ordonnance de divorce. Lorsqu'une disposition prévoit la garde partagée, l'un ou l'autre des parents peut faire la demande.

LIEN ACTUEL AVEC L'AUTRE PARENT

Indiquez le lien qui existe actuellement entre vous et l'autre parent : célibataire, conjoint de fait, marié, séparé, divorcé, veuf/veuve. S'il y a lieu, indiquez la date du mariage avec l'autre parent. Des documents supplémentaires pourraient être exigés. Pour de plus amples renseignements, communiquez avec Passeport Canada.

(3)

Preuve du statut d'immigrant au Canada

Présentez **UN** des documents de statut d'immigrant mentionnés dans la section **3** du formulaire **(les copies et les copies notariées ne sont pas acceptées)**. Des renseignements additionnels pourront être exigés pour confirmer le statut d'immigrant au Canada de l'enfant. Si vous avez besoin d'un document de statut d'immigrant pour l'enfant, communiquez avec Citoyenneté et Immigration Canada *(voir page 2 - Renseignements supplémentaires)*.

Nota : Si l'enfant a le statut de personne protégée dont la demande d'asile a été déposée et traitée au Canada, vous devez inclure une copie du certificat délivré par la Commission de l'immigration et du statut de réfugié certifiant la reconnaissance du statut de l'enfant en tant que personne protégée.

4)

Déclaration du répondant

Le répondant confirme l'identité de l'enfant en exécutant sans frais les DEUX tâches suivantes :

- 1. Il atteste de l'exactitude des renseignements fournis sur la demande de l'enfant en remplissant et en signant la section
 - « Déclaration du répondant »;
- 2. Il inscrit au verso de l'UNE des photos de l'enfant la déclaration suivante : « J'atteste l'authenticité de cette photo de *(nom de l'enfant)* » et appose sa signature.

Le répondant doit :

- être un citoyen canadien ou un résident permanent demeurant au Canada et être disponible pour une vérification par Passeport Canada;
- vous connaître (le requérant) personnellement depuis au moins SIX mois:
- vous connaître, ainsi que l'enfant, suffisamment pour attester de l'exactitude des renseignements fournis sur le formulaire de demande;
- signer la section « Déclaration du répondant » sur le formulaire de demande;
- signer la déclaration au verso de l'UNE des photos;
- faire partie de l'UN des groupes suivants :
- avocat (membre du barreau d'une province), notaire au Québec
- cadre supérieur dans un établissement d'enseignement post-secondaire (y compris les cégeps)
- cadre supérieur ou professeur dans une université
- dentiste, médecin ou chiropraticien
- directeur d'une école primaire ou secondaire
- expert-comptable (membre de l'une des associations professionnelles suivantes : APA, CA, CGA, CMA, PA ou RPA)
- ingénieur (Ing. au Québec, P. Eng.)

- juge, magistrat, agent de police (GRC, police municipale ou provinciale)
- maire
- maître de poste
- ministre du culte habilité en vertu de la législation provinciale à célébrer des mariages
- notaire public
- optométriste
- pharmacien
- vétérinaire

La liste ci-dessus ne constitue pas une reconnaissance d'un statut professionnel ou de qualifications supérieures par Passeport Canada.

Si vous **ne connaissez pas** de répondant admissible depuis au moins **SIX** mois, veuillez remplir le formulaire PPTC 326 « Déclaration faute de répondant pour l'obtention d'un document de voyage » que vous pouvez obtenir dans tous les bureaux de Passeport Canada. Vous devez remplir ce formulaire, à vos frais, en présence d'une personne qui, selon la loi, est autorisée à faire prêter serment ou une affirmation solennelle. **Ce processus peut retarder la délivrance du document de voyage.**

(5)

Document de voyage canadien antérieur

- Joignez tout document de voyage canadien valide délivré au nom de l'enfant ou dans lequel son nom paraît.
- Le nom d'une personne ne peut être inscrit que dans UN seul document de voyage canadien valide.
- Si le document de voyage valide a été perdu, volé, endommagé, détruit ou est inaccessible, remplissez le formulaire PPTC 203
 « Déclaration », disponible dans tous les bureaux de Passeport Canada. Une fois rapporté perdu ou volé, un document de voyage
- canadien n'est plus valide et ne peut être utilisé pour voyager.

(6)

Citoyenneté et document de voyage

- Joignez tout document de voyage ou passeport national qui a été délivré à l'enfant ou dans lequel son nom paraît. Si vous ne possédez plus ce document de voyage ou ce passeport, veuillez écrire sur le formulaire une description du document, la date et le lieu de délivrance et expliquer où il se trouve présentement.
- Si l'enfant a visité un autre pays depuis son entrée au Canada, indiquez les dates qu'il ou elle a quitté le Canada, les dates de ses retours et expliquez la raison de la visite. (Si l'espace est insuffisant, utilisez la page 4 du formulaire.)
- Si un passeport national a été refusé à l'enfant, joignez la lettre de refus. Si cette lettre est rédigée dans une langue autre que l'anglais ou le français, vous devez fournir une traduction du document signée en présence d'un notaire ou d'une autre personne autorisée à faire prêter serment ou une affirmation solennelle qui atteste que la traduction est conforme.
- Si un passeport national a été refusé à l'enfant mais que vous n'avez pas reçu de lettre de refus des autorités auprès desquelles la demande a été présentée, joignez les copies que vous auriez pu conserver de toute lettre pertinente sur la demande ou renouvellement d'un passeport pour l'enfant. Écrivez sur le formulaire les résultats de votre demande, y compris la date du refus. (Si l'espace est insuffisant, utilisez la page 4 du formulaire.)
- Si vous avez présenté une demande de passeport national pour l'enfant mais que vous n'avez pas reçu de réponse écrite, expliquez en détail sur le formulaire toutes les démarches que vous avez prises pour obtenir un passeport (suivez l'ordre des dates) et les résultats obtenus. Joignez les copies que vous auriez pu conserver de toute lettre pertinente. (Si l'espace est insuffisant, utilisez la page 4 du formulaire.)

(7)

Demande de citoyenneté canadienne

- Si vous avez perdu votre preuve de demande de citoyenneté canadienne, écrivez la date à laquelle vous avez présenté la demande.
- Si la demande de citoyenneté canadienne a été rejetée, joignez la lettre de refus. Si vous avez perdu cette lettre, écrivez la date à laquelle vous avez présenté la demande et la raison du refus.

RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LES ENFANTS QUI VOYAGENT À L'ÉTRANGER

Voyager avec des enfants ou les enfants qui voyagent seuls



Les autorités d'immigration de la plupart des pays deviennent de plus en plus vigilantes à l'égard des enfants qui traversent les frontières internationales. Chaque enfant qui voyage à l'étranger, qu'il voyage seul ou accompagné d'un adulte, doit avoir un document de voyage distinct valide et peut-être même des documents d'appui. Avant d'entreprendre un voyage qui inclut un enfant, vous devriez communiquer avec l'ambassade ou le consulat de tous les pays où l'enfant doit se rendre pour connaître leurs exigences d'entrée.

Documents qui facilitent les voyages à l'étranger



Les documents suivants pourraient être exigés pour appuyer l'entrée d'un enfant dans un autre pays :

- Le certificat de naissance dans lequel paraissent les noms des parents
- · Les documents juridiques ayant trait à la garde
- Si l'enfant voyage avec un de ses parents, une lettre de l'autre parent, signée et datée, qui autorise le voyage (la lettre pourrait devoir être notariée)
- Si l'enfant voyage avec une personne autre que ses parents, une lettre des deux parents, signée et datée, qui autorise le voyage avec cette personne (la lettre pourrait devoir être notariée)
- Si l'enfant voyage seul, une lettre des deux parents, signée et datée, qui autorise le voyage (la lettre pourrait devoir être notariée)
- Si l'un des parents est décédé, le certificat de décès.

Documents et conseils pour faciliter le retour au Canada



Les conseils suivants pourraient vous aider à éviter des délais lors du retour d'un enfant au Canada :

- Toujours avoir sur vous des pièces d'identité appropriées pour vous-même et l'enfant passeport, document de voyage, certificat de naissance, carte de citoyenneté, preuve de statut d'immigrant.
- Si vous avez la garde légale de l'enfant, ayez avec vous des copies des documents qui spécifient les droits de garde.
- Si vous n'êtes pas le tuteur légal de l'enfant, ayez avec vous une lettre vous permettant ou vous autorisant d'avoir la garde lorsque vous rentrez au Canada. Lorsqu'un parent voyage seul avec un enfant, une lettre de l'autre parent peut également faciliter la rentrée du parent et de l'enfant. La lettre devrait aussi contenir les numéros de téléphone du parent ou du tuteur légal.
- Si vous faites partie d'une caravane, déplacez-vous dans le même véhicule que l'enfant que vous accompagnez lorsque vous arrivez à une frontière.
- Faites apprendre par coeur à l'enfant vos numéros de téléphone à la maison et/ou au travail et montrez-lui comment vous téléphoner en cas d'urgence.

Renseignements sur la garde

1. Les ententes concernant la garde des enfants au Canada pourraient ne pas être reconnues dans certains pays. Dans des cas extrêmes, les enfants pourraient ne pas pouvoir quitter ces pays. Il est recommandé qu'avant votre départ vous vérifiez auprès de l'ambassade ou du consulat du pays ou des pays que l'enfant visitera afin de déterminer quels documents relatifs à la garde de l'enfant sont requis. Pour plus de renseignements, communiquez avec :



Affaires étrangères et Commerce international Canada : Au Canada 1 800 387-3124 À l'extérieur du Canada 613-943-1055

2. S'il y a des possibilités qu'un litige au sujet de la garde survienne pendant le voyage avec l'enfant, vous devriez parler à un avocat canadien avant votre départ. Nous vous suggérons également de lire la publication *Enlèvements internationaux d'enfants : Guide à l'intention des parents*. Pour obtenir un exemplaire gratuit, téléphonez :



Au Canada 1 800 267-8376 À l'extérieur du Canada 613-944-4000

Vous pouvez également commander une copie en ligne ou accéder à une version en ligne :



Site Web www.international.gc.ca

Also available in English PPTC 193 (06-09) MO2

DEMANDE DE DOCUMENT DE VOYAGE POUR ENFANTS

RENSEIGNEMENTS PROTÉGÉS pour les apatrides et les personnes protégées au Canada (de moins de 16 ans)

AVERTISSEMENT à tous les requérants et les répondants - Toute déclaration fausse ou trompeuse ou dissimulation concernant les faits importants inscrits au présent formulaire ou à tout document d'appui à la présente demande peut être un motif de refus ou de révocation d'un document de voyage et faire l'objet de poursuites judiciaires.

Écrire en lettres moulées à l'encre bleue ou noire. 1 Renseignements personnels sur l'enfant Nom de famille Prénom(s) Nom de famille à la naissance/Nom de famille antérieur (voir la directive 1) Date de naissance Lieu de naissance Année .lour Province/territoire (s'il y a lieu) Pays Poids Sexe Couleur des yeux Couleur des cheveux Taille Féminin Masculin Adresse du lieu de résidence permanent Numéro Appartement Ville Province/territoire Code postal Adresse postale (si différente de l'adresse du lieu de résidence permanent) Ville Code postal Les enfants âgés de 11 ans ou plus doivent signer dans l'espace REMPLIR LA PROCHAINE PAGE prévu à cette fin. Fait le Signé à Année Mois Jour Province/territoire **(2**) Renseignements sur le requérant Joignez tous les L'enfant fait-il l'objet d'une procédure d'adoption? Non Oui documents juridiques Existe-t-il une entente de séparation, une ordonnance d'un tribunal ou des procédures Non Oui (voir la directive 2). judiciaires concernant la garde, les déplacements ou les droits de visite de l'enfant? Requérant (parent ou tuteur) Autre parent Nom de famille à la naissance Nom de famille à la naissance Page 1 de Prénom Prénom Date de naissance Pays de naissance Date de naissance Pays de naissance Année Mois Jour Année Mois Jour Lien avec l'autre parent Date du mariage (s'il y a lieu) Lien avec le parent requérant Date du mariage (s'il y a lieu) Année Mois Année Mois Jour Adresse Adresse Numéro Rue Appartement Ville Province/territoire Code postal Numéro Rue Appartement Ville Province/territoire Code postal Téléphone à la maison Téléphone au travail/poste Cellulaire (facultatif) Téléphone à la maison Téléphone au travail/poste Cellulaire (facultatif) **DÉCLARATION** - Je déclare solennellement que je suis le parent ou le **DÉCLARATION** - Je déclare solennellement que je suis le parent de tuteur de l'enfant susnommé et que les renseignements fournis dans la l'enfant susnommé et que les renseignements fournis dans la présente présente demande sont exacts. demande sont exacts. Signature du requérant (Signez aussi la section 3) Fait le Fait le Signé à Signé à Signature de l'autre parent



PPTC 193 (06-09) M02	Duning de et	44 -11:	ionomi - C		
(3)	Preuve de sta				
Pour établir le statut d'immigrant au Car		_			
Fiche relative au droit d'établissem (IMM 1000)			ut de personne	protégée F	Permis ministériel
Carte de résident permanent N° de série/document		de séjour te	•	Data d'avairati	ion (alitus tieus)
in de serie/document	Da	te de délivr	Mois Joi		ion (s'il y a lieu) Mois Jour
	Déclai	ration du	requérant		
Nom de famille du requérant (voir Renseigr « Qui peut faire la demande pour l'enfant? »)	ements généraux, page	e1: Pr	énom du requé	rant	
Lien avec l'enfant Nom de	e famille de l'enfan	nt	F	Prénom de l'enfant	
DÉCLARATION - Je déclare solennellement représentent véritablement l'enfant et que les la présente demande sont vrais.			S	ignature nulle si ap	posee sur le cadre
Fait le Signé	à				
Année Mois Jour 	Pro	ovince/territoire	Si	gnature du requéra	nt (voir la directive 1)
(4)	Déclar	ration du l	répondant		
Nom de famille			énom		
			1 1 1 1	1 1 1 1	
Profession (voir la directive 4)		No	m de l'entrepris	se ou de l'organism	ne
Téléphone au travail/poste	Téléphone à la n	maison		Cellulaire (facu	ltatif)
()	()			()	
Adresse au travail					
Numéro Rue			Ville	Provii	nce/territoire Code postal
DÉCLARATION - Je déclare solennellement résident permanent du Canada ou un citoyen qu'au meilleur de mes connaissances et de m toutes les déclarations contenues dans cette vraies. Je connais personnellement le requéra moins SIX mois. Je connais l'enfant et j'ai cert	canadien et, es croyances, demande sont int depuis au	naissance du requérant			
d'une photo que l'image représente véritablen	nent l'enfant.	ombre de mois		Signature du	répondant
Nom du requérant Nom de l'enfa	ant Fai	it le Année	ı Mois ı Jo	Signé à	
				Ville	Province/territoire
NE DEMOLID CHE		Carte de d			
NE REMPLIR QUE si vous ne vous présen Nom qui paraît sur		e et que vou	s desirez payer p	par carte de crédit.	RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION
				<u>, , ,</u> ,	Numéro d'autorisation
Numéro de la carte				Date d'expiration Mois Année	
AMERICAN DIOPRESS				Wols Allied	
AUTORISATION - J'autorise Signate Passeport Canada à débiter	ure du titulaire de l	a carte	Fait le		
ma carte de \$.			Année I I I	Mois Jour	

PTC 193 (06-09) M02					
<u>(5)</u>	Docu	ment de voyage d	canadien ar	ntérieur	
			son nom para	ît-il dans un docı	ument de voyage canadien valide?
Non Οι	ui → Joignez le document (voi	ir la directive 5).			
	e voyage a été perdu, volé, end laration » dûment rempli. Ce fo				
6	Cit	oyenneté et docu	ment de vo	yage	
Quelle est la cito	yenneté originale de l'enfant?				
_'enfant a-t-il obt	enu une autre citoyenneté?	Non ☐ Oui →	Indiquez le pa	ys	
_'enfant possède	-t-il un document de voyage ou	un passeport valide	ou périmé d'u	in autre pays?	
Non Oui	→ Joignez le document (pas	s de copies). S'il n'es	st plus en votre	e possession, ex	pliquez (voir la directive 6).
lanfant a tilvisi		unta au Canada?			
	té un autre pays depuis son ent				
Non	Date de sortie	Date de retour	Mois Jour	Pays	Raison
Oui (Précisez)	Date de sortie	Date de retour		Povo	D :
(Frecise2)	Année Mois Jou		Mois Jour	Pays	Raison
pou	otre demande a été refusée, joi rquoi. Si vous n'avez pas reçu c ctive 6).				
(7)	Den	nande de citoyen	neté canadi	ienne	
	nté une demande de citoyennet	té canadienne pour l'	enfant?		
	oliquez pourquoi vous n'avez pa	•			
☐ Oui → Jo	ignez le reçu pour les droits pay	vés (IMM 5401) ou, s	s'il y a lieu, une	e copie de la lett	re de refus.
		Déclaration du	requérant		
DÉCLARATION	- Je déclare solennellement que	e les renseignements	s contenus da	ns cette demand	de sont vrais.
Signature du re	quérant	Fait le	Mois _I Jour	Signé à	
		Affilee	iviois Jour	Ville	Province/territoire

PPTC 193 (06-09) M02		
Notes		
		\
		\
		\
		_\
	SI L'ESPACE EST INSUFFISANT	딜
	E E	SEZ
		Ħ
		PAG
		Ħ/
	Page 4 de 4	
	d di	_
	4	
Déclaration du requéra	nt	
DÉCLARATION - Je déclare solennellement que les renseignements contenus		
Signature du requérant Date	Signé à	

Année

Jour

Ville

Province/territoire

Mois



Passport Passeport Canada Canada

;

Travel Destination LabelList the individual countries to be visited. Travel documents are not endorsed for the country of origin or citizenship unless there is evidence that the bearer is not a citizen of that country.

Étiquette de destination

Énumérez les pays individuels qui seront visités. Le pays d'origine ou de citoyenneté du titulaire ne figure pas dans le document de voyage, sauf s'il existe une preuve que le titulaire n'est pas citoyen de ce pays.

BOTH labels MUST be completed. Les DEUX étiquettes DOIVENT ÊTRE remplies.

Address Label

Print (in block letters) your full address.

Étiquette d'adresse

Inscrivez (en lettres moulées) votre adresse au complet.

Canada

PPTC 220 (05-03)

SS.	What is the duration of the trip? Quelle sera la durée du voyage?
Name all countries to be visited.	What is the reason for the trip?
Énumérez tous les pays qui seront visités.	Quel est le motif du voyage?

Apt. / App.	Postal Code / Code postal
Street / Rue	Prov. / Terr. P
	Prov.
Number / Numéro	City / Ville